

**RAPPORT D'ACTIVITES :  
EXERCICE 2012.**

## **INTRODUCTION**

Le présent rapport est un condensé d'un document plus détaillé consultable sur le site web de la FUPD. Il retrace, de manière synthétique, les principales activités réalisées par la FUPD au cours de l'année 2012. Le plan retenu pour la rédaction de ce rapport est une structure en cinq (5) points, correspondant aux principaux domaines d'intervention de la FUPD, à savoir :

- I) Les activités de promotion ;
- II) Les activités de recherche et de mobilisation des fonds ;
- III) Les études scientifiques ;
- IV) Les actions humanitaires ; et
- V) Les projets de développement et de lutte contre la pauvreté.

Les paragraphes qui suivent donnent le contenu des activités réalisées au niveau de chacun de ces différents domaines d'intervention

### **I) PROMOTION DE LA FONDATION ET DE SES ACTIVITES.**

Dans le but d'assurer une grande visibilité de ses activités, la FUPD s'est dotée d'un site web consultable à l'adresse [www.fupd.org.bi](http://www.fupd.org.bi). Ce site a été monté avec l'appui technique de la société Afriregister. Aussi, dans le souci d'éviter que ce projet ne soit mort-né, comme elle l'a douloureusement expérimenté en 2005, un contrat de maintenance a été signé avec cette dernière société pour une mise à jour régulière du site web. Le grand pari est de pouvoir l'alimenter régulièrement et la FUPD s'attèle à cette laborieuse tâche.

Toujours dans la perspective d'assurer la visibilité de ses interventions, la FUPD a produit un film documentaire de 15 minutes sur ses activités. Cette activité a été réalisée avec l'appui de la Radiotélévision Renaissance. La version CD du film est disponible au Secrétariat de la FUPD. De même, pour le rendre plus accessible au grand public, ce film a été posté sur le site web de la FUPD et peut donc être directement visionné à partir de ce site.

### **II) LA RECHERCHE ET LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS.**

#### ***II.1. Constitution d'un fonds de soutien aux activités***

La grande réalisation dans ce domaine a porté sur la constitution d'un fonds de soutien aux activités de la Fondation. Ce projet a été initié dans la perspective de développer des capacités autonomes de prise en charge financière des activités de la FUPD.

En effet, la FUPD avait jusqu'à présent compté sur ses partenaires pour financer l'essentiel de ses projets. Cette dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur a fait que la Fondation dispose d'une très faible marge de manœuvre dans le choix de ses interventions. Elle pose également le problème de prise en charge des charges récurrentes des activités après l'expiration la durée contractuelle des projets financés par les bailleurs de fonds extérieurs. En effet, la FUPD n'avait plus les moyens d'assurer la pérennité des actions entreprises faute de ressources propres.

Aussi, avec la crise financière qui secoue l'économie mondiale, les bailleurs de fonds deviennent de moins en moins généreux et la FUPD éprouve d'énormes difficultés à mobiliser les ressources nécessaires pour ses interventions en faveur de la jeunesse défavorisée.

Le projet vise donc à se doter d'un mécanisme financier autonome et auto-entretenu afin de se prémunir contre le risque de cessation des activités dans une conjoncture financière internationale qui ne rassure pas. L'objectif est donc de constituer un fonds d'au moins un million de dollars américains (1.000.000 USD). Les intérêts générés par ce fonds permettront de couvrir les dépenses de fonctionnement de la FUPD et de poursuivre ses interventions même en l'absence de financements extérieurs.

N'eussent été le concours de certaines circonstances<sup>1</sup>, qui ont contrarié la progression normale des activités du projet, un pas important serait déjà franchi dans la réalisation des objectifs du projet. En effet, quelques mois seulement après le lancement du projet, la FUPD avait –grâce au soutien de son Excellence le Président de la FUPD–réussi à mobiliser plus de 30% du montant recherché.

## ***II.2. Autres initiatives de mobilisation des financements***

Malgré son agenda particulièrement chargé, S. E. le Président de la Fondation a entrepris des démarches fructueuses auprès de nouveaux partenaires, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burundi. Ses investigations ont été dirigées principalement vers les organisations et institutions suivantes :

- Close the Gap International, qui est une société de droit belge ;

---

<sup>1</sup> Son Excellence le Président de la FUPD a été indisponible pendant une grande partie de l'année 2012. Aussi, le gel du financement belge a contraint la FUPD à prélever un montant substantiel sur ce fonds pour parachever les activités du projet Réintégration présenté dans la suite du document. De même, une partie de ce fonds a servi à la construction du siège social de la FUPD.

- la Compagnie SN Brussels ;
- l'Institut Français de Bujumbura ;
- Aux Amateurs de Livres International ;

Les contributions respectives de chacune des institutions susmentionnées sont précisées au niveau du point V.5 de ce rapport.

Par ailleurs la Fondation a entretenu de bonnes relations avec une ONG américaine dénommée en langue anglaise « The Tanganyika Lake Health Floating Clinic, » TLHFC en sigle, qui œuvre dans le secteur de la santé publique. Déjà à pied d'œuvre en République Démocratique du Congo(RDC) et en République Unie de Tanzanie, cette ONG est en train d'investiguer auprès des autorités burundaises afin d'obtenir l'agrément et l'autorisation de lancer ses activités au Burundi.

Comme son nom l'indique, son objectif consiste à fournir et à faciliter, aux populations riveraines du Lac Tanganyika, l'accès aux soins de santé. La FUPD a été approchée pour servir localement de point focal de cette ONG et de relais entre cette dernière et l'Administration burundaise. Une Convention de Partenariat entre TLHFC et la FUPD est en passe d'être signée à cet effet.

### **III) LES ETUDES SCIENTIFIQUES.**

Aucune nouvelle activité n'a été initiée par la FUPD dans ce domaine durant la période sous analyse. Il sied de signaler cependant que la FUPD a pris part dans une activité initiée par le Ministère ayant l'Enseignement de Base et Secondaire dans ses attributions sur financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Cette activité, pilotée par la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques, consistait à produire un livret complémentaire afin d'enrichir le contenu du chapitre sur les droits de l'homme du cours de formation civique et humaine dont le programme a été élaboré dans le cadre du projet « Education à la citoyenneté », mis en œuvre par la FUPD avec le financement du même bailleur (OIF), et dont l'expérimentation est intervenue en 2011. La FUPD a été désignée pour faire partie de l'équipe technique chargée de concevoir et de rédiger ce support pédagogique complémentaire.

#### **IV) LES ACTIONS HUMANITAIRES.**

Depuis la clôture du projet « 1000 orphelins » en 2007, suite à la fermeture des orphelinats<sup>2</sup> par les autorités de l'Archidiocèse de Gitega, les actions humanitaires prennent de moins en moins de place dans les interventions de la FUPD. Au cours des 5 dernières années les assistances humanitaires se sont plutôt opérées sur une base sporadique.

Ainsi, à la rentrée scolaire 2012-2013, la FUPD a remis du matériel scolaire à des enfants indigents par l'entremise des associations caritatives de Bujumbura (Association Agateka, Association pour une Jeunesse Africaine Progressiste « AJAP »). Les enfants bénéficiaires de ces matériels sont au nombre de trois cent quatre-vingt (380) et proviennent de Muhanga en province Kayanza et de Murayi, Mushasha, Kariba et Giheta en province de Gitega. D'autres étaient inscrits dans les écoles des deux communes urbaines de Kinama et Musaga en Mairie de Bujumbura.

#### **V) LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.**

##### ***V.1. Le projet « construction et équipement du siège de la FUPD ».***

Au mois de mai 2012, la FUPD a entrepris la mise en valeur de sa parcelle située à Kigobe Nord-Est. Les travaux de construction ont porté sur une clôture, un immeuble de bureaux, un hangar de stockage et un abri pour les agents de sécurité. Le coût de ces travaux de construction s'est élevé à environ 130.000.000 Fbu.

Il sied de souligner que la concrétisation de ce projet constitue une contribution importante dans l'autonomisation financière de la FUPD. En effet, l'occupation de ses nouveaux bureaux depuis fin novembre 2012 a permis à cette dernière de réaliser des économies très substantielles sur son budget de fonctionnement car le paiement des loyers absorbait près de 2.000.000 Fbu par mois.

##### ***V.2. Le projet « réintégration socio économique des jeunes rapatriés et des retournés dans les provinces de Bujumbura Mairie et de Bururi ».***

---

<sup>2</sup> Depuis sa création en 1994, la FUPD a assuré chaque année un accompagnement scolaire à mille enfants orphelins hébergés dans les orphelinats relevant de l'Archidiocèse de Gitega.

Ce projet a démarré en avril 2010. Il était financé par le Royaume de Belgique pour une période de trois (3) ans. Il était donc censé prendre fin au mois d'avril de l'année en cours. Toutefois, la durée contractuelle de ce projet n'a pas été respectée par le bailleur qui, depuis la fin de l'année 2011, a gelé le financement pour des mobiles non encore élucidés.

Le projet comporte trois volets d'activités à savoir :

- L'apprentissage des métiers ;
- La mise en place des microprojets et
- L'encadrement-formation.

Les activités en rapport avec le 1<sup>er</sup> volet se sont étalées sur une période de 6 mois allant de juin à décembre 2010. Pour ce volet, le projet devait dispenser un apprentissage des métiers à 400 bénéficiaires dans les provinces de Bururi et de Bujumbura Mairie mais seulement 357 bénéficiaires, dont 203 en province de Bururi et 154 apprenants en Mairie de Bujumbura ont été effectivement formés.

Les contre-performances enregistrées en Mairie de Bujumbura sont dues au fait que la commune de Kamenge, initialement retenue pour bénéficier des interventions du projet, a été par la suite rayée de la liste après s'être rendue coupable d'une tentative de fraude dans l'identification et le choix des bénéficiaires.

Concernant le 2<sup>ème</sup> volet du projet, il était prévu que 39 microprojets soient mis en place en faveur des lauréats regroupés en associations d'autopromotion. Avec la première tranche budgétaire, la FUPD a pu initier 24 microprojets dont 15 en province de Bururi et 9 en Mairie de Bujumbura. Le non déblocage de la 2<sup>ème</sup> tranche budgétaire n'a pas permis de lancer les 15 microprojets (9 en Mairie et 6 à Bururi) restants.

S'agissant du troisième et dernier volet du projet, les activités de formation-encadrement ont pâti du gel de la 2<sup>ème</sup> tranche budgétaire qui était attendue depuis décembre 2011. Outre les lenteurs administratives dont ont fait montre les services techniques du bailleur, celui-ci a pris unilatéralement, en violation flagrante des termes de l'accord de financement, la grave et déplorable décision de suspendre le décaissement de la 2<sup>ème</sup> tranche budgétaire du projet. Agissant ainsi, Il venait de compromettre ce que la Fondation considérait comme un chantier porteur d'espoir pour des centaines de jeunes défavorisés et vulnérables assistés par la FUPD à travers le projet.

Cette situation aurait pu ternir l'image de la Fondation n'eut été l'intervention de S.E. le Président de la FUPD qui a permis la poursuite et le parachèvement des activités du

projet en ayant recours aux fonds propres de la Fondation. A ce jour, les trois volets du projet ont été complétés. Les microprojets ont été lancés pour toutes les associations mises en place. De même un formateur a été mis à la disposition de chaque association pour l'accompagner dans ses activités de production pendant trois mois.

**V.3. Le projet « équipement de l'atelier de mécanique automobile du CFP de Kanyosha ».**

Grâce au soutien financier de l'Ambassade de France à Bujumbura, la FUPD a pu doter le CFP Kanyosha, au cours de l'année 2012, des matériels et équipements performants pour son atelier de mécanique automobile. Ces derniers permettront au Centre de dispenser une formation de qualité, d'offrir les services de garage aux populations environnantes et de générer des ressources financières pour son autofinancement.

Cette donation de l'Ambassade de France, qui a coûté une somme de soixante millions de francs burundais, comprend les matériels et équipements de deux sortes :

**a) Les équipements lourds comprenant :**

- Une presse hydraulique ;
- Un chargeur de batteries ;
- Un cric hydraulique roulant ;
- Un cric hydraulique de 5 tonnes ;
- Une table métallique équipée de 4 étaux ; et
- Une table métallique équipée de deux pompes à tarer pour les injecteurs.

**b) Les équipements légers ou matériels didactiques**

- Un véhicule en état de marche équipé d'un moteur à injection d'essence avec une boîte de vitesse automatique ;
- Un boîtier de direction ;
- Un moteur à essence (injection d'essence) en état de marche sur banc ;
- Un démonte soupapes ;
- Des arraches de différentes dimension ;
- Un démonte circlips ;
- Une pompe manuelle à graisser ;
- Un extincteur de 50 kg ;
- Un contrôleur électronique des angles de la direction ;
- Un démonte segments, et
- Un coffret à outils complet.

Dans le souci d'avoir suffisamment d'espace pour la bonne conservation de ces équipements et de pouvoir développer plus tard les services de garage, l'atelier d'électricité qui était logé dans le même hangar que celui de la section mécanique automobile a été déménagé vers un nouveau local construit par le CFP Kanyosha sur ses propres fonds.

#### **V.4. Le projet « ouverture de la section électricité au CFP Rutovu ».**

Ce projet a été initié dans le souci de diversifier les filières de formation organisées par le CFP Rutovu, l'objectif étant de parvenir à placer ce dernier dans les mêmes conditions de fonctionnement que celui de Kanyosha.

Cette nouvelle filière de formation a démarré avec la rentrée scolaire 2012-2013. Il a fallu pour cela acquérir les matériels et équipements didactiques nécessaires et procéder à leur installation dans l'atelier. Cette activité a coûté près de quinze millions de francs burundais (15.000.000 Fbu).

#### **V.5. Le projet « équipement des CFP et écoles encadrées par la FUPD en ordinateurs et en dictionnaires ».**

Le projet a porté sur l'acquisition de 21 ordinateurs de table et de 68 dictionnaires, destinés aux centres et écoles initiés ou encadrés par la FUPD. Ce projet a été réalisé grâce au concours de quatre partenaires à savoir « Close the Gap International, une société de droit belge, l'Institut Français de Bujumbura, l'Organisation Internationale de la Francophonie et la compagnie SN Brussels.

La société Close the Gap International a fait une donation à la FUPD constituée de 21 ordinateurs et 21 écrans moyennant une petite contribution financière de 2.424,62 euros. Cette société s'est même chargée des formalités d'exportation que la FUPD aurait eu du mal à organiser à partir de Bujumbura.

C'est la compagnie SN Brussels qui a assuré le transport des machines et ce à titre non onéreux, alors que l'OIF a pris en charge la contribution financière de 2.424,62 euros exigée par Close the Gap International.

En ce qui concerne les dictionnaires, c'est l'Institut Français du Burundi qui s'est chargé de toutes les formalités d'importation auprès de la société AUX AMATEURS DE LIVRES-International à Paris. 68 dictionnaires, dont 8 de type nouveau petit Robert 2013 et 60 de type petit Larousse illustre 2013, ont été commandés pour un montant de 3.109 €.



Le prix des dictionnaires, tout comme celui des ordinateurs, a été entièrement supporté par l'Organisation Internationale de la Francophonie. A ce jour, les ordinateurs et dictionnaires ont été livrés et même distribués aux établissements scolaires bénéficiaires, à savoir les CFP de Kanyosha et de Rutovu, ainsi que le Lycée de Rutovu et le Lycée communal de Mutangaro.

#### **V.6. Le projet « fourniture des tôles à la commune de Rutovu ».**

Sur demande de l'administration communale de Rutovu, la FUPD a contribué dans la réhabilitation de l'école primaire de Gihanga dont la toiture avait été emportée par un vent violent. Cette contribution a consisté en la fourniture de 225 tôles ondulées BG 28 de couleur chocolat et de 50 kg de clous pour tôles, le tout pour une valeur de douze millions de francs burundais (12.000.000 Fbu).

### **VI. CONCLUSION GENERALE.**

Il ressort des développements qui précèdent que, malgré l'environnement économique international déprimé, qui a pesé négativement sur la capacité de la FUPD à mobiliser de nouveaux financements, le bilan des réalisations au cours de l'année 2012 est très satisfaisant. Un accent particulier a été mis sur les projets de développement et de lutte contre la pauvreté comme cela apparaît dans les développements qui précèdent.

Il est à déplorer néanmoins le non déblocage injustifié<sup>3</sup> de la deuxième tranche budgétaire du projet « Réintégration socio-économique des jeunes rapatriés et retournés » qui a freiné l'élan des activités et porté atteinte à l'image de marque dont jouissait la FUPD auprès des bénéficiaires du projet. La libération de cette tranche budgétaire aurait permis à la FUPD de parachever les activités et de clôturer le projet en beauté avant l'expiration de sa durée contractuelle.

L'autre constat qui se dégage est que, hormis le projet « Réintégration » qui est lui-même en passe d'être achevé, tous les autres projets qui étaient en cours ont été clôturés avec l'année 2012. Cela implique que -pour que l'année 2013 ne soit pas une année chômée- la FUPD devra pouvoir mobiliser de nouveaux financements pour de nouveaux projets. C'est un défi de taille vu la crise financière qui sévit dans le monde.

---

<sup>3</sup> Le gel des fonds est intervenu alors que la FUPD avait satisfait toutes ses obligations contractuelles avec le bailleur de fonds du projet.